



Quatrième dossier : **Le petit demi-fond 2020** sous la loupe (suite).



Poursuite, ce jour, de l'analyse 2020 du petit demi-fond, la porte d'entrée du national par excellence.

Résumé : Après des considérations générales et l'évocation des décisions hivernales 2020 le concernant en Hainaut-Barbant wallon, le petit demi-fond de cette EPR est devenu l'objet d'une analyse fouillée. Ainsi, lors des deux premières parties développées à ce jour (voir les articles des 15 et 22 novembre), basées sur la structure des lâchers 2019, la dernière campagne des trois groupements tournaisiens opérationnels a été analysée sous différents angles sportifs.

Un regard classique (suite)

Disons-le d'entrée ! La troisième partie du dossier est toute différente des deux précédentes. Loin de là même ! En ce sens que les régions d'Ath, de Lessines et de Mons, qui prennent le relais ce jour, ne permettent pas une analyse aussi détaillée. Diverses raisons l'expliquent.

Des sorts divers. Ce dernier lustre, la contrée ailée montoise, qui, depuis un moment, se cherche au-delà de Paris, a connu différents statuts. Tantôt elle a été lâchée seule (2016-2017-2019), tantôt avec la globalité du territoire athois (2018) ou dernièrement avec l'aile droite athoise uniquement (2020). Ce qui, par ailleurs, ne l'empêcha pas, dans un premier temps, d'accueillir dans son association Bierghes-Saintes et, dans un second, le *Secteur 1* du Brabant wallon (2020).



Si le lâcher unique de vitesse implorait en région Ath-Lessines en 2016, son homologue en petit demi-fond perdurait contre vents et marées. Cependant 2020 sonnait son glas car, suite à l'attrait pour l'ouest tournaisien, acté par l'aile gauche athoise, l'aile opposée dans le Pays Vert n'accepta *in fine* qu'une cohabitation dans le lâcher avec Mons car il n'était pas question et permis par différents interlocuteurs d'envisager à l'époque la moindre avancée supplémentaire...

Un fait significatif. La recherche effrénée et inassouvie d'amateurs, dirigeants ou non, de mettre sur pied des concours les plus conséquents possibles a toujours été, dans certaines de ces régions précitées un fait marquant. Elle fut cependant contrebalancée par la création, le maintien ou l'extension de doublages locaux facultatifs. Cette démarche, avant tout protectrice, se résumait souvent en un argument

ENCORE ENCORE ENCORE



décisif pour emporter l'aval des dubitatifs.

Cependant dans les faits concrets « transparisiens », le recours à des doublages ne s'est pas généralisé partout. Ce qui ne permet pas, ce jour, d'établir des statistiques complètes et donc représentatives. Ainsi donc comparer les deux ailes athoises et la région montoise n'est possible que du seul point de vue de la participation. Ce qui n'empêche pas par ailleurs de lister les pointeurs des différents vols comme cela fut le cas dans les précédents dossiers.

La participation 2020.

Les trois tableaux ci-dessous reprennent toutes les données numériques de la saison 2020 composée de huit Toury et de deux Orléans. Ils cernent on ne peut mieux la thématique de la participation.

L'aile gauche athoise en petit demi-fond (comme en vitesse d'ailleurs) se résume à l'association de trois groupements, ceux de l'Entente des V, de l'Entente Frontalière et de l'Entente de l'Ouest. Il va de soi, comme la règlementation le permet, que la zone de participation est nettement plus importante au-delà de Paris que sur les courtes distances. Ce qui ne surprend pas et répond au souhait émis par des amateurs intéressés par les suites données à une campagne réussie.

Deux doublages ont été organisés cette année. D'une manière régulière, celui de l'« Entente des V - Entente de l'Ouest », une nouveauté en réalité en 2020, pour rechercher des contingents plus élevés qu'à l'accoutumée. Et par intermittence par contre, celui de l'Entente Frontalière exclusivement initié dans le cadre de la compétition pour jeunes.

Aile gauche athoise : Entente des V – Entente Frontalière – Entente de l'Ouest					
Date	Etape	Vieux et juniors réunis	Juniors (doublage facultatif)	Jeunes	Total
13/06	Toury	596	(167)	-	596
20/06	Toury	921	(529)	-	921
27/06	Orléans	480	(254)	-	480
04/07	Toury	658	(313)	-	658
11/07	Toury	501	(324)	123	624
18/07	Toury	423	(268)	175	598
25/07	Orléans	368	(209)	341	709
01/08	Toury	269	(155)	310	579
08/08	Toury	95	(58)	-	95
15/08	Toury	25	(14)	107	132
TOTAL		4336	(2291)	1056	5392

Les statistiques nous révèlent :

- ✓ Le total des *vieux et juniors réunis* engagés s'élève à 4.336 pigeons ce qui correspond à une moyenne de 434 pigeons par concours.



Les colonies en recherche de lauriers nationaux ont dû se contenter d'une épreuve dans les 900 et dans les 600 participants, de deux dans les 500 et dans les 400, d'une dans les 200 et de deux dans les 100.

- ✓ Le total des jeunes est légèrement supérieur au cap des 1000. Deux concours ont réuni un peu plus de 300 pigeons, les trois autres un peu plus de 100.
- ✓ Au décompte final, 5.392 pigeons ont été convoyés par l'aile gauche athoise au cœur d'une saison tronquée par une pandémie et de difficiles conditions de participation à certaines reprises. Un total qui ne peut que laisser perplexe tout amateur nostalgique des nombres réunis en 2019, au temps où l'unité territoriale caractérisait la région d'Ath.

L'aile droite athoise se résume, suite au divorce prononcé en 2020 au-delà de Paris à l'égard de l'aile gauche du Pays Vert, à l'« Entente de la Dendre et Sud » qui n'est autre que l'association de trois groupements de vitesse (Ath, Blaton, Lessines). Avec cependant une différence significative. En effet, si trois doublages de l'épreuve générale existent bel et bien sur les courtes distances, aucun

n'est par contre programmé en petit demi-fond. Ce qui confirme et montre la convergence sportive de ces ententes de vitesse.

Quoi d'autre est possible quand on est pas d'accord?



La subdivision territoriale athoise prononcée a amené une compréhensible situation anxieuse, avant tout de par l'isolement ainsi créé de part et d'autre de la zone tampon commune aux deux ailes. L'évocation de risques de participation

amoindrie incita la précitée aile droite à mener, avec « L'Avenir » montois, de fructueuses tractations portant sur le lâcher exclusivement. L'aile droite athoise est en quelque sorte devenue *l'aile gauche d'un lâcher différent car elle a, en 2020, tourné son regard vers l'est et non plus vers l'ouest.*

Aile droite athoise : Entente de la Dendre et Sud					
Date	Etape	Vieux et juniors réunis	Juniors (doublage facultatif)	Jeunes	Total
13/06	Toury	659	(238)	-	659
20/06	Toury	779	(399)	-	779
27/06	Orléans	586	(350)	-	586
04/07	Toury	651	(381)	-	651
11/07	Toury	717	(432)	140	857
18/07	Toury	436	(217)	158	594
25/07	Orléans	389	(218)	288	677
01/08	Toury	290	(134)	181	471
08/08	Toury	146	(67)	-	146
15/08	Toury	52	-	187	239
TOTAL		4705	(2436)	954	5659



Les statistiques nous révèlent :

- ✓ Dans les *vieux et juniors réunis*, le cap des 5.000 pigeons n'est pas atteint car la moyenne participative à chaque concours ne s'est élevée qu'à 471, une moyenne cependant supérieure à celle de l'autre aile. Pendant les mois de juin et de juillet, en l'occurrence pendant les sept premières journées de l'itinéraire, les contingents ont chaque fois varié avec un écart maximal de 390 unités.
- ✓ Le total des *jeunes* n'a pas atteint le cap des 1.000 ce qui justifie la moyenne de 159 pigeons par épreuve.
- ✓ *Au décompte final*, 5.659 pigeons ont été convoyés par l'aile droite ce qui représente un surplus de 267 points par rapport à l'aile gauche.

Un calcul vite fait. Les deux ailes athises ont réuni, en 2020, 11.051 pigeons ce qui représente un recul de l'ordre de 2.050 unités par rapport à l'exercice précédent.

Pour rappel, en 2019, dans le contexte de leur association, le contingent global s'était élevé à 13.101 pigeons (10.997 vieux et yearlings réunies et 2.104 jeunes). De quoi assurément apporter de la nostalgie aux adeptes des concours les plus étendus possibles.

La région de Mons est représentée par « L'Avenir » qui n'est autre que « Le Renouveau » de vitesse. Cette association regroupant, certes des sociétés montoises mais également une athise émanant de la funeste « La Sylle », a connu, ces dernières années, différents statuts tout en recourant le plus souvent possible à un lâcher protégé.

Après avoir précédemment trouvé terrain d'entente avec « Le Progrès » brabançon, elle a de nouveau innové en 2020 en étendant sa zone de participation en Brabant wallon, par la signature à titre d'essai pendant un, d'un accord avec le *Secteur 1* brabançon.

« L'Avenir » montois ne définit aucun doublage le concernant au-delà de Paris.

La région de Mons					
Date	Etape	Vieux et juniors réunis	Juniors (doublage facultatif)	Jeunes	Total
13/06	Toury	1659	(682)	-	1659
20/06	Toury	1561	(795)	-	1561
27/06	Orléans	1206	(598)	-	1206
04/07	Toury	1104	(625)	-	1104
11/07	Toury	1412	(812)	150	1562
18/07	Toury	942	(549)	244	1186
25/07	Orléans	912	(535)	687	1599
01/08	Toury	729	(418)	561	1290
08/08	Toury	117	(60)	-	117
15/08	Toury	130	-	234	364
TOTAL		9772	(5074)	1876	11.648



Les statistiques nous révèlent (Pour rappel, le tableau a été constitué à partir des dossiers hebdomadaires de « Coulon Futé » pendant la saison. Ces dossiers ne reprenaient pas de doublages pour vieux car ces derniers n'ont pas été organisés par la région d'Ath) :

- ✓ Dans les *vieux et juniors réunis*, les huit premiers concours programmés à l'exception du deuxième ont réalisé de meilleurs scores que ceux enregistrés par chaque aille athoise. Le total de 9.772 engagés peut donner envie... .
- ✓ Les péripéties contraignant l'écolage des *jeunes* n'a pas permis d'atteindre le niveau de participation habituel. Deux concours ont été néanmoins répertoriés à plus de 500 pigeons.
- *Au décompte final*, 11.648 pigeons ont été convoyés à partir de la région montoise, ce qui représente un léger plus par rapport au Tournaisis (11.125) et les deux ailes athoises réunies (11.051).

Les pointeurs 2020 des ailes athoises et de la région de Mons

Le tableau ci-dessous reprend les pointeurs des épreuves de petit demi-fond organisées dans les régions d'Ath et de Mons. La prudence est de mise car, suite aux regroupements des lâchers 2020, les heureux élus ne sont pas nécessairement les pointeurs des nouveaux lâchers décidés. Les noms écrits en rouge sont les pointeurs toutes catégories confondues au sein de leur région.

Date	Etape	Catég.	Aile gauche athoise	Aile droite athoise	Mons
13/06	Toury	VY	Goemaere J & G, Havannes	Populaire Jean-Marie, Bernissart	Colsoule Laurent, Baisieux
		Y	Goemaere J & G, Havannes	Populaire Jean-Marie, Bernissart	Colsoule Laurent, Baisieux
20/06	Toury	VY	De Getter Pierre, Ogy	Dusausoit Dany, Beloeil	Steenhaut André, Bassilly
		Y	De Geyter, Pierre, Ogy	Dusausoit Dany, Beloeil	Steenhaut André, Bassilly
27/06	Orléans	VY	Murez-Marichal, Wadelincourt	Haelterman Roger, Onkerzele	Cirier-Ruelle, Sirault
		Y	Murez-Marichal, Wadelincourt	Haelterman Roger, Onkerzele	Cirier-Ruelle, Sirault
04/07	Toury	VY	Spileers Mario, Ronse	De Sy Eric, Pommeroeul	Gorniak-Cordaro, Hornu
		Y	Murez-Marichal, Wadelincourt	Murez-Marichal, Wadelincourt	Gorniak-Cordaro, Hornu
11/07	Toury	VY	Murez-Marichal, Wadelincourt	Murez-Marichal, Wadelincourt	Declerck Baudouin, Thulin
		Y	Murez-Marichal, Wadelincourt	Murez-Marichal, Wadelincourt	Cirier-Ruelle, Sirault
		P	Cornil Alain, Bury	Leveque Louis, Mainvault	Boboc Marius, Bassilly
18/07	Toury	VY	Murez-Marichal, Wadelincourt	Murez-Marichal, Wadelincourt	Rubais Johan & Jean, Ecaussines
		Y	Murez-Marichal, Wadelincourt	De Witte Gérard, Tongre-Saint-Martin	T.M.T. Loft, Hoeilaart
		P	Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt	Tuypens Danny, Zarlardingne	Saudoyez Kevin, Tertre



25/07	Orléans	VY	Francois-Delporte, Wadelincourt	Verplancken Sébastien, Huissignies	T.M.T. Loft, Hoeilaart
		Y	Leroy Pierre, Ellezelles	Verplancken Sébastien, Huissignies	T.M.T. Loft, Hoeilaart
		P	Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt	Verspreeet Chalet, Brugelette	Taillieu Dany, Genval
01/08	Tourey	VY	Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt	Murez-Marichal, Wadelincourt	Cerfontaine Michel, Neufmaison
		Y	Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt	Murez-Marichal, Wadelincourt	T.M.T. Loft, Hoeilaart
		P	Murez-Marichal, Wadelincourt	Verspreeet Chalet, Brugelette	Guery Salvatore, Vaudignies
08/08	Tourey	VY	Murez-Marichal, Wadelincourt	Murez-Marichal, Wadelincourt	Cantineau Francis, Sirault
		Y	Murez-Marichal, Wadelincourt	Murez-Marichal, Wadelincourt	Cantineau Francis, Sirault
15/08	Tourey	VY	Bruneau Michel, Brasménil	Murez-Marichal, Wadelincourt	Godsdeel Ludo, Hoeilaart
		Y	Bruneau Michel, Brasménil	Murez-Marichal, Wadelincourt	-
		P	Fontaine P/F, Basècles	Speliers Paulien, Herne	Boschmans Ronny & G, Herne

Des enseignements plausibles retirés du tableau :

- ✓ Des pigeons d'un an ont décroché les palmes mises en jeu dans les vieux et juniors réunis. En effet, ils l'ont fait à six reprises (ce qui représente 60 % des concours) sur chaque aile athoise. A trois reprises (30 %) par contre en région montoise.
- ✓ Il n'a pas fallu attendre longtemps car, dès le deuxième concours pour jeunes (18/07), un pigeonneau flamand de l'aile droite athoise fut sacré pointeur toutes catégories confondues. De manière logique en août, des jeunes ont été intronisés pointeurs généraux à quatre reprises.
- ✓ Huit localités différentes, soit par ordre alphabétique Basècles, Brasménil, Bury, Ellezelles, Havinnes, Renaix, Ogy et Wadelincourt, sont répertoriées dans le listing des pointeurs des différentes catégories de l'aile gauche athoise. Onze dans celui de l'aile droite à savoir, de nouveau par ordre alphabétique, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Herne, Huissignies, Mainvault, Onkerzele, Pommeroel, Tongre-Saint-Martin, Zarlardingue et Wadelincourt. Douze dans celui de la région montoise à savoir, toujours par ordre alphabétique, Baisieux, Bassilly, Ecaussines, Genval, Herne, Hoeilaart, Hornu, Neufmaison, Sirault, Tertre, Thulin et Vaudignies. Seules deux localités sont reprises dans deux listings différents : Herne et Wadelincourt.
- ✓ Cinq amateurs de l'aile gauche athoise, cinq également de l'aile droite et six de la région montoise ont réalisé des doublets en décrochant, le même jour, les palmes des vieux et juniors réunis et des juniors.
- ✓ Un amateur flandrien de l'aile gauche athoise, deux de l'aile opposée et trois en région montoise ont au total décroché dix palmes.

A suivre...

